

## **Chapitre 5:**

### **Modèle de participation des parents dans le système scolaire québécois.**

Nous avons vu que pour que les parents participent efficacement, il faut un certain nombre de conditions personnelles: la disponibilité, la compétence, la personnalité, le sens des responsabilités, la conscience sociale, la confiance en soi et l'auto-détermination. Certaines conditions sont liées à l'organisation et aux participants. On les appelle collectives. Il s'agit du dialogue, de la communication, des valeurs et des objectifs communs, de la confiance, de la solidarité, de l'acceptation, du partage du pouvoir. Pour une participation satisfaisante, il faut aussi que l'information soit régulière, d'accès facile, largement diffusée, expliquée et finalement, elle devrait se faire dans le but de venir enrichir le niveau d'instruction des membres, si on vise la prise en charge. La formation des parents s'avère aussi nécessaire: former à la participation sous toutes ses formes (prises de décision, activités quotidiennes, communauté, activités de son enfant), mais aussi former à faire des choix en éducation (valeurs éducationnelles, options en éducation, ressources personnelles).

Une participation satisfaisante pour les parents doit aussi être variée: participation aux activités journalières, activités spéciales, ateliers de formation, conférences, groupes de croissance, de tâches, etc... Saint-Pierre insiste pour que la participation mène à la prise en charge. Cela suppose un système d'information efficace, un système de détections des problèmes, des techniques variées, la création d'instruments pour faire face aux changements ainsi que des organismes de planification ouverts à tous.

Finalement, certains points et aspects importants pour la participation sont apparus clairement au cours de la recherche. Il paraît difficile de les intégrer aux éléments facilitants tels qu'énumérés mais ils sont essentiels à la constitution de notre recherche. Ils seront regroupés sous le thème "considérations générales".

Voyons maintenant comment pourrait s'articuler un modèle de participation des parents qui serait "applicable"<sup>1</sup> tout en rencontrant les exigences d'une participation "satisfaisante"<sup>2</sup>.

### 5.1. Éléments constituant le modèle.

Neuf éléments constitueront le modèle proposé, Les secteurs suivants les décrivent brièvement. Un encadré résume chaque secteur.

#### 5.1.1. Conditions personnelles.

Pour ce qui est des conditions personnelles, il semble illusoire de croire qu'en offrant aux parents uniquement la "participation de consultation", telle qu'on la connaît au Québec, on puisse d'abord toucher à un grand nombre d'entre eux et ensuite les aider à développer ces aptitudes.

Il apparaît qu'aux États-Unis, au lieu de former les parents à participer, on utilise la participation pour améliorer leurs compétences parentales par "modeling". Nous pourrions nous servir de ce point de départ et rajouter d'autres activités liées au développement personnel tels les groupes d'échange entre parents, les ateliers de travail et les conférences sur la communication, le travail en groupe, le système scolaire, l'apprentissage de la lecture, etc...

La responsabilité de l'éducation des parents reviendrait à l'école publique qui s'est retrouvée avec un certain monopole dans le domaine de l'éducation des enfants. Le gouvernement y a investi beaucoup d'efforts, d'énergies et de ressources. Il serait bien naïf de croire que la situation va changer et que l'état en viendra un jour à dispenser directement des services d'éducation aux parents québécois pour qu'ils améliorent leurs capacités parentales. La responsabilité d'éduquer les parents revient à l'école et il apparaît impossible de passer par une autre voie pour développer un modèle de participation des parents ou d'intégration des parents à la vie scolaire.

---

<sup>1</sup>Tel que défini en page 2.

<sup>2</sup>Tel que défini en page 2.

## ÉCOLE; LIEU D'APPRENTISSAGE DES PARENTS

### 5.1.2. Conditions collectives.

Certaines conditions sont liées aux participants et à l'institution. Elles représentent l'échange entre les deux et sont étroitement reliées à la communication, à la clarification des valeurs, au processus de résolution de problèmes. Elles exigent aussi la confiance, l'acceptation, le partage de pouvoir, ainsi qu'une certaine conception de la participation.

Qu'il s'agisse de résolution de problèmes, de clarification de valeurs, de partage de pouvoir, il apparaît que les expériences concluantes viennent d'une initiative de professeurs ou d'école. Il existe aux Etats-Unis des modèles de résolution de problèmes basés sur la clarification réciproque des valeurs. Il apparaît essentiel que l'un d'eux soit inclus à notre modèle de participation.

## NÉCESSITÉ D'UN MODÈLE DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES

### 5.1.3. Information.

Lors d'une première revue de littérature sur la participation, l'information est ressortie chez la plupart des auteurs comme une condition essentielle à la participation. Certains la voyaient comme une responsabilité de l'organisation, d'autres la reliaient à l'organisation et aux participants; finalement pour certains elle se confondait avec l'éducation. Puisque tous s'entendaient sur sa nécessité, nous l'avons isolée pour en faire un point de notre grille d'analyse.

Si nous analysons notre tableau, nous retrouvons très peu d'expériences pratiques d'information répondant aux critères de nos auteurs: largement diffusée, variée, accessible, dans le but de hausser le niveau d'instruction. Au Québec, l'information se résume la plupart du

temps aux bulletins scolaires et aux rencontres des comités d'écoles et de parents. Aux Etats-Unis, elle semblerait plus diversifiée et prendrait la forme de bulletins d'information, de rencontres de parents, de soirées d'information, de groupes d'études et d'échange. Notre modèle se doit de laisser une grande place à l'information.

## FORMES VARIÉES D'INFORMATION

### 5.1.4. Formation.

Il existe peu de programmes d'éducation de parents au Québec. Seule la Fédération des Comités de parents semble s'être préoccupée de cette dimension. Aux Etats-Unis, l'éducation des parents a une histoire qui date de plusieurs années. Plusieurs programmes ont été expérimentés (PPBS, MVO, Follow Through).

#### a) Eduquer en participant.

Ce qu'il nous apparaît important à retenir pour le présent modèle, c'est que l'éducation des parents aux Etats-Unis semble liée intimement à la participation. On ouvre les portes des écoles aux parents, on les intègre à la vie de la classe, on leur offre l'opportunité de participer comme volontaires dans la classe, à la bibliothèque, à l'élaboration et tenue de certaines activités, etc... Tout cela parce que plusieurs études ont démontré que les élèves des milieux défavorisés réussissaient mieux quand leurs parents participaient à l'école. On se sert donc de la participation pour l'éducation des parents. Au lieu d'éduquer à participer, on éduque en faisant participer, c'est-à-dire qu'on essaie non pas de donner aux parents des moyens pour s'intégrer à la vie de l'école, mais on leur ouvre les portes pour leur donner ensuite la chance d'améliorer leur rôle d'éducateur.

## ÉDUIQUER EN FAISANT PARTICIPER

b) Un programme d'éducation varié et souple.

La plupart des méthodes d'éducation des parents qu'on retrouve aux Etats-Unis s'inspirent de l'une des approches suivantes: adlérienne, behavioriste ou centrée sur le client. Dans plusieurs écoles, on combine des éléments et activités de chacune de ces méthodes. Ce qui nous laisse croire que la meilleure façon de mettre sur pied un programme d'éducation des parents, c'est peut-être de multiplier les activités de formation: travail dans la classe, ateliers parents-professeurs, activités conjointes en lecture, communication écrite, conférences, groupes d'entraide, éducateur visiteur, journal des parents, local des parents, babillard des parents, échange de jouets, ateliers de travail familial, etc...

Le programme d'éducation des parents se doit donc de contenir une variété d'éléments et surtout s'avérer assez souple pour que les professeurs ou l'école aient le goût de l'implanter selon leurs disponibilités, leurs goûts et leurs aptitudes. Il devrait être intimement lié aux différentes formes de participation qu'on offre aux parents.

DES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION VARIÉES
-----------------------------------

5.1.5. Diversifier les formes de participation.

Au Québec, les parents participent peu alors qu'on favorise une participation exclusivement de consultation. Aux Etats-Unis on semble réussir d'avantage à faire entrer les parents à l'école alors qu'on diversifie les formes de participation.

Les auteurs ayant servi à établir notre cadre théorique insistent sur la nécessité de multiplier les formes de participation. Nous nous tournerons donc du côté américain pour établir les bases concrètes de notre modèle.

a) Parents partenaires, clients, décideurs.

Il doit y avoir place pour les parents considérés comme des partenaires, des clients et des décideurs. Les parents peuvent jouer l'un de ces rôles à un moment donné et un autre rôle à une autre occasion. L'important c'est de diversifier les formes de participation pour offrir plusieurs opportunités aux parents de s'intégrer à la vie de l'école selon leurs goûts du moment et leurs aptitudes.

PARENT PARTENAIRE-CLIENT-DÉCIDEUR
-----------------------------------

b) Un modèle répondant à tous les besoins des parents.

Au chapitre 3, nous avons précisé notre définition personnelle de la participation. Il importe donc que notre modèle appuie sur les éléments favorisant une participation des parents considérés comme partenaires, c'est-à-dire qu'il réponde à tous leurs besoins. A ce titre, le modèle illustré à la section 4.2.4. mérite de retenir davantage notre attention. Il s'agit de développer des activités de participation multiples dans lesquelles les parents sont considérés comme des partenaires. Il est constitué d'un premier palier qui représente les activités d'échange d'information, les stratégies de communication, les activités de parent-volontaire et les opportunités de participer à la gestion de l'école.

Nous appellerons ce palier: activités de participation des parents à la vie de l'école. L'auteure tient à préciser que ce palier répondra à la majorité des désirs de participation des parents tout en demandant le minimum d'investissement (temps-formation) de la part des professeurs.

Les parents veulent aussi rencontrer les professeurs, spécialistes ou les autres membres du personnel pour discuter du développement de leur enfant ou de certains problèmes qui surgissent avec lui. Ces rencontres d'échange parents-école constituent le deuxième palier. Elles peuvent prendre des formes collectives ou individuelles. Ces activités demandent un peu plus d'investissement (temps, préparation, formation)

de la part des professeurs mais touchent un nombre plus restreint de parents.

Au troisième palier, nous retrouvons les activités d'éducation des parents dont nous avons parlé à la section 5.4. Elles demandent beaucoup plus d'investissement puisqu'elles peuvent prendre la forme d'activités générales de formation ou d'ateliers spécifiques. Finalement, nous avons les services de counseling, c'est-à-dire la possibilité de rencontrer le personnel de l'école pour discuter de problèmes graves vécus avec ou par l'enfant. Ces activités exigent un grand investissement au niveau du temps et des compétences particulières. Elles surgissent cependant moins souvent au cours d'une même année.

**PARTICIPATION QUI RÉPOND AUX BESOINS DES PARENTS:**

- 1-PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉCOLE;
- 2-ÉCHANGE PARENTS-ÉCOLE;
- 3-ÉDUCATION DES PARENTS;
- 4-SERVICES DE COUNSELING.

c) Un modèle qui s'adapte aux particularités du milieu.

Comment, en pratique, intégrer les parents à la vie de l'école et s'assurer qu'il y en a pour tous les goûts en développant notre propre modèle? Judy Lombana propose un *Guide d'implantation d'un programme d'intégration des parents*.<sup>3</sup> Ce guide trace les grandes lignes à suivre et permet aux parents, directeur ou professeur désireux de l'implanter, de respecter les particularités du milieu et de s'ajuster aussi aux contraintes extérieures.

Une première phase consiste à déterminer les besoins des différents individus qui vont être impliqués dans le programme. Lorsque ces besoins auront été placés par ordre de priorité, il restera à concevoir le programme comme tel: déterminer les objectifs, trouver des méthodes d'évaluation, sélectionner des stratégies. On passe ensuite à la phase d'implantation du programme avec un échéancier bien précis incluant

<sup>3</sup>Guide présenté au tableau 12.

des moments d'évaluation formative. Après quelques semaines, on procède à l'évaluation de l'expérience et on apporte les correctifs nécessaires.

**SE SERVIR D'UN MODÈLE D'INTÉGRATION DES PARENTS:**

- 1-DÉTERMINER LES BESOINS;
- 2-CONCEVOIR LE PROGRAMME;
- 3-IMPLANTER LE PROGRAMME;
- 4-ÉVALUER L'EXPÉRIENCE.

**5.1.6. Participation de prise en charge.**

Saint-Pierre parle de participation menant à la prise en charge. Elle devrait amener l'individu à "avoir prise sur son destin" et par le fait même devient une occasion "d'épanouissement personnel". Elle suppose des conditions personnelles et collectives et influence aussi ces conditions personnelles et collectives.

Une école qui opte pour ce type de participation doit nécessairement développer un modèle dans lequel tous les éléments sont grandement associés et inter-reliés.

**UN MODÈLE OU LES ÉLÉMENTS SONT INTERRELIÉS**

Au Québec, les écoles alternatives et les classes maternelles ont déjà fait un bout de chemin en ce sens. Aux Etats-Unis plusieurs modèles ont été élaborés par des chercheurs mais peu d'écoles se lancent dans l'aventure. Le plus grand pas fait dans le sens d'une participation menant à la prise en charge, c'est l'embauche de parents-volontaires pour structurer leur propre système de participation. Même là, cependant, rien ne garantit qu'il mènera à la prise en charge des individus sur leur destin. L'objectif est donc considéré comme "ultime" dans notre modèle puisqu'il constitue un idéal vers lequel nous tendons.



### 5.1.7. Considérations spéciales.

Avant de compléter notre modèle, il importe de souligner trois considérations spéciales ayant ressorti au fil de nos lectures, mais que nous n'avons pas incluses dans notre grille. Elles nous semblent utiles pour favoriser la participation des parents

#### a) Leader de la participation.

Qui doit jouer le rôle de "leader" quand il s'agit d'implanter un programme de participation des parents à la vie de l'école? Aux Etats-Unis, il y a des expériences menées par des professeurs, d'autres par des parents. Il semble que les deux comportent leurs avantages et inconvénients respectifs. Il est important de souligner cependant que dans les deux cas, les initiateurs doivent en retirer des bénéfices. Le temps consacré par un professeur pour structurer un programme d'intégration des parents doit être inclus à son horaire de travail. Dans le cas d'un parent leader, il doit d'abord provenir d'un groupe de parents bénévoles et ensuite être rémunéré. Dans les deux cas, le directeur d'école doit agir comme guide, aidant, supporteur et catalyseur.

LEADER: PARENT OU PROFESSEUR; CATALYSEUR: DIRECTEUR
--------------------------------------------------------

#### b) Beaucoup de place aux parents.

La plupart des chercheurs américains ont aussi noté que le succès d'une expérience de participation des parents dépend en grande partie de la place qu'on leur accorde lors de l'élaboration du programme. Les parents doivent être considérés comme des égaux et vus comme des personnes qui ont leurs propres connaissances et expériences. Ils ont autant, sinon plus, à offrir au programme que les professionnels impliqués. Ils doivent être associés à la planification et au "management" du programme. De petits groupes de parents peuvent

travailler à différents aspects: programmation, budget, sélection du personnel, évaluation, etc...

BEAUCOUP DE PLACE AUX PARENTS
-------------------------------

c) Du temps...

Finalement, on ne pourrait conclure cette étape de la recherche sans mentionner l'importance du facteur temps dans une démarche d'intégration des parents à la vie de l'école. Il faut prendre le temps de s'asseoir avec les parents pour structurer un programme qui réponde à leurs besoins; il faut laisser du temps au "leader" pour bien préparer sa démarche de structuration du programme; finalement, il faut prendre le temps d'implanter le programme et de lui laisser faire ses preuves.

L'évaluation doit se faire de façon formative (que peut-on améliorer?) et servir à tendre vers l'idéal tout en satisfaisant les acteurs impliqués. Elle sera donc positive et orientée vers une amélioration de la situation présente.

PRENDRE SON TEMPS
-------------------

5.2. Modèle de participation des parents.

Regroupons maintenant toutes ces considérations. Le modèle de participation des parents prend la forme suivante:

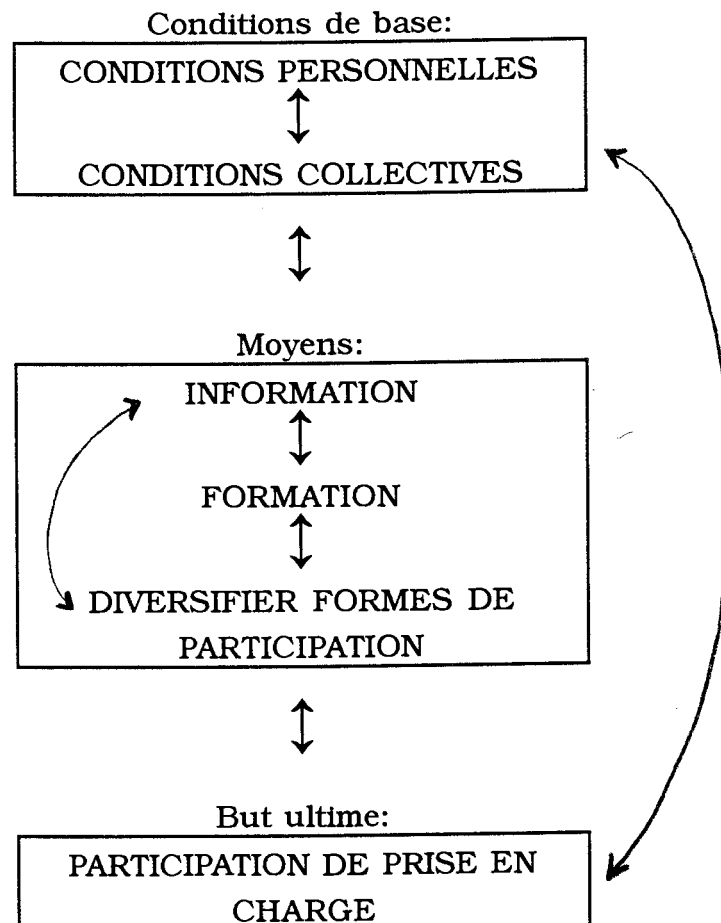
**Tableau 15: Modèle de participation des parents**

Conditions personnelles:	Ecole, lieu d'apprentissage des parents
Conditions collectives:	Nécessité d'un modèle de résolution de problèmes
Information:	Formes variées d'information
Formation:	Eduquer en faisant participer Des activités de formation variées
Diversifier formes de participation:	Parent: Partenaire-client-décideur  Participation qui répond aux besoins des parents: 1-A la vie de l'école; 2-Echanges parents-école; 3-Education des parents; 4-Services de counseling  Utiliser un modèle d'intégration des parents: 1-Déterminer les besoins; 2-Concevoir le programme; 3-Implanter le programme; 4-Evaluer l'expérience.
Participation de prise en charge:	Modèle où les éléments sont inter-reliés
Considérations spéciales:	Leader: parent ou professeur catalyseur: directeur  Beaucoup de place aux parents: 1-conception; 2-Application; 3-evaluation.  Prendre son temps

En étudiant de près le modèle de participation que nous venons d'élaborer, on s'aperçoit qu'on peut regrouper ces éléments sous trois thèmes:

1. Les conditions de base à la participation: personnelles et collectives;
2. Les moyens pour favoriser la participation soit l'information, la formation et la diversification des formes de participation)
3. Le but ultime de la participation soit la prise en charge.

**Tableau 16: La participation des parents: un modèle systémique**



Ces thèmes sont inter-reliés, s'influencent les uns les autres et s'avèrent indissociables quand on parle de participation menant à la prise en charge. Ainsi, les conditions de base influencent les conditions personnelles et vice-versa. L'information est étroitement liée aux différentes formes de participation. Les moyens à être mis en oeuvre pour la participation dépendent d'une part des conditions de base et du but ultime et exercent aussi une influence sur ces deux éléments. Quant au but ultime, il constitue le point central du modèle et se trouve relié à tous les autres éléments.

Le modèle de participation que nous proposons pourrait donc être qualifié de modèle systémique dans le sens que ses composantes (conditions de base, moyens et but ultime) sont interreliées et indissociables. Elles s'influencent mutuellement et tout changement à un niveau se répercute aux autres.

## CONCLUSION

Sept années d'enseignement au primaire et cinq années de participation comme parent au sein de comités d'école et de parents ont été à l'origine de mon désir de constituer un modèle de participation des parents dans le système scolaire. Le défi qui se posait alors pouvait se résumer ainsi: le modèle se devait de partir d'expériences concrètes afin d'être facilement applicable, mais il devait aussi satisfaire les parents et l'organisation.

Après avoir dressé un portrait de la problématique vécue par les parents québécois, un séjour aux Etats-Unis m'a permis de trouver des expériences pouvant servir à constituer un modèle original de participation. Ce modèle pourrait être qualifié de systémique et comprend trois groupes d'éléments: les conditions de base, les moyens et le but ultime. Il répond à la définition de la participation élaborée au chapitre trois à partir des écrits de trois théoriciens québécois de la participation: Jean-Pierre Picard, Jacques Godbout et Henri Saint-Pierre. Cette définition est la suivante: Participation directe des parents soit aux activités de l'école, à sa gestion ou à la définition des objectifs d'éducation, dans le sens d'une participation-échange pour aller chercher d'abord un partage de pouvoir, mais surtout des compétences comme parent et éducateur et ce, dans le but d'avoir une prise sur sa destinée et celle de ses enfants.

Le modèle élaboré pourrait mener à la prise en charge telle que définie par Henri Saint-Pierre. Il demeure cependant théorique et de ce fait, chacun de ses éléments devra être précisé par l'institution ou l'individu qui voudra s'en servir. Il laisse cependant une grande place à l'expérience personnelle et à la créativité, deux piliers essentiels sur lesquels un programme de participation des parents doit reposer.

La présente recherche a renforcé ma conviction que la participation des parents dans le système scolaire et surtout le développement de leurs aptitudes parentales doivent s'inscrire au nombre des priorités de la société québécoise. En conséquence, je me permets de suggérer des actions à différents intervenants.

Ainsi, le gouvernement devra permettre et favoriser la recherche visant à développer et expérimenter des modèles d'éducation ou de

participation des parents. Il devra aussi, à l'intérieur des conventions collectives, inclure des incitatifs pour que les professeurs aient le goût et la disponibilité de s'associer les parents dans leur rôle d'éducation.

L'université devra elle aussi s'ouvrir à la participation des parents et inclure à son programme de formation des professeurs des cours sur la participation des parents: démystification de la collaboration école-famille; processus de clarification des valeurs et de résolution de problèmes; modèle d'intégration de parents à la vie de l'école; éducation des parents, etc...

L'école pour sa part, devra s'ouvrir aux parents. Dans un premier temps, le directeur et les professeurs devront d'abord admettre la participation des parents tout en reconnaissant leur rôle d'éducateurs. Ils devront aussi bâtir leur propre modèle d'éducation ou de participation des parents. Mais il y a plus. On en a peu parlé dans le présent rapport de recherche, mais il faut aussi que l'école "lieu physique" soit accueillante pour les parents. Il leur faut des locaux, un babillard, un coin à café, etc... Si l'école embauche un parent comme "leader de la participation", il lui faudra un local et un service de secrétariat, etc... Il devra être admis et considéré comme faisant partie de l'équipe autant que les autres spécialistes: il deviendra le spécialiste de la "participation des parents", ou de "l'organisation des parents bénévoles".

Du côté des parents, il leur faudra aussi s'ouvrir à la participation et revendiquer le droit à participer à l'éducation de leurs enfants, qui s'est converti au fil des ans en un droit d'usager d'un service publique. Ils devront aussi reconnaître et exiger leur droit à l'éducation qui inclut le développement de leurs habiletés parentales, droit qui est reconnu à certains endroits aux Etats-Unis et en Europe et qui se traduit par des activités de développement des habiletés parentales s'adressant à toutes les catégories de parents: avec enfants nouveaux-nés, 0 à 5 ans, de niveau scolaire, adolescents, etc... En Belgique, notamment, un institut<sup>1</sup> a développé des activités de parentage destinées aux adolescents.

---

<sup>1</sup>Il s'agit du Centre de recherche et d'innovation en Sociopédagogie scolaire et familiale (C.E.R.I.S., 18 place du Parc, 7000 Mons) dont parle J. P. Pourtois dans son livre *Eduquer les parents ou Comment stimuler la compétence en éducation*, Editions Labor, Bruxelles, 1984, 254p.

Apprendre à éduquer des enfants, ça commence dès les premiers instants de notre existence, dit-on. L'avenir nous réserve peut-être une société québécoise qui orientera ses politiques dans le sens d'une facilitation de ce rôle.



## BIBLIOGRAPHIE

- ALINSKY, Saul, *Manuel de l'animateur social*, Paris, Editions du Seuil, 1976, 248p.
- AMPLEMAN, Gisèle, *Pratiques de conscientisation. (Expériences d'éducation populaire au Québec)*, Montréal, Ed. Nouvelle Optique, 1983.
- ASSOCIATION CANADIENNE D'EDUCATION, *Groupe d'Etudes sur la participation du public en éducation: L'art de vivre la participation*, Toronto, A.C.E., 1981, 104 p.
- ASSOCIATION CANADIENNE DE L'EDUCATION, *Groupe d'Etudes sur la participation du public en éducation*, Toronto, A.C.E., 1981.
- AUBIN, Gabriel, *L'analyse locale des programmes en formation*, Analyse inst. #3, Montréal, CADRE, 1977, 71p.
- AUBIN, Gabriel, *La technique du groupe nominal appliquée à l'analyse locale des programmes de formation*, Analyse inst. #9, Montréal, CADRE, 1979, 38p.
- BERTRAND, Yves, VALOIS, Paul, *Les options en éducation*, Québec, Ministère de l'Education du Québec, 1980, 471p.
- BLISS, Joan, *Qualitative Data Analysis for Educational Research*, London, 1984.
- BORG, Walter R., *Applying Educational Research. A Practical Guide for Teachers*, New-York, Longman, 1981.
- CADOTTE, R., *La pédagogie progressiste à l'université: expérience de la Maîtresse d'école.*, Revue internationale d'action communautaire, automne 1979, Ed. Frédéric Laseman.
- CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUEBEC, *Ecole et lutte de classes au Québec*, Québec, C.E.Q., 1975.
- CHENIER, Pierre, *Un service d'aide au projet éducatif: Document de consultation*, Université du Québec à Montréal, Montréal, 1982.
- CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION, *La participation des parents dans les comités d'école*, Québec, Gouvernement du Québec, 1978-1979, Fascicules 1 à 14.
- CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION, *La restructuration scolaire, L'ots sur l'enseignement public (PROJET DE LOI 40)*, Québec, C.S.E., 1983, 109p.

- CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION, *L'activité éducative: rapport annuel 1969-1970*, Québec, Editeur officiel, 1971.
- DUMONT, Fernand, *Les idéologies*, Paris, P.U.F., 1974, 183p.
- EDUCATION COMMISSION OF THE STATE, Report # 121, *Families and Schools; Implementing Parent Education*, Denver, Colorado, 1980.
- FEDERATION DES COMITES DE PARENTS, *La condition des enseignants et enseignantes du secteur public*, Mémoire soumis au Conseil Supérieur de l'Education, 16 avril 1984.
- FORTIN, Gérald, "La Participation", *Economie et sociétés*, tome 4, no. 9, septembre 1970.
- FREIRE, Paulo, *Pédagogie des opprimés*, Paris, Librairie François Maspero, Paris, 1974.
- GINGRAS, Jacques, "Projet éducatif, recherche-action et approche systémique", *Monographies des Sciences de l'Education*, Université du Québec à Trois-Rivières, Vol. 1, No. 2, mai 1982.
- GODBOUT, Jacques, *La participation contre la démocratie*, Montréal, Editions Albert Saint-Martin, 1983, 190p.
- GRAND-MAISON, Jacques, *Pour une pédagogie sociale d'auto-développement en éducation*, Montréal, Stanké, 1976, 191p.
- GRAVEL, Robert, J., *Guide méthodologique de la recherche*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1980.
- HANSKIN, Ron et ADAMS, Diane, *Parent Education & Public Policy*, volume III.
- HENRIPIN, Marthe et AYOTTE, Gilles, *Se prendre en main pour les enfants. Le projet éducatif de l'école*, Québec, Conseil Supérieur de l'Education, 1981, 272 p.
- HONIG, Alice S., *Parent Involvement in Early Childhood Education*, Washington, Syracuse Univ. Children Center, D. C., 1973.
- ILLICH, Yvan, "Comment éduquer sans école", *Esprit*, no. 6, juin 1971.
- ILLICH, Yvan, *Une société sans école*, Paris, Seuil, 1971.
- LE SIEUR, Antonio, *Le projet de recherche en éducation: une façon simple de le préparer à partir de six éléments majeurs.*, Montréal, Librairies de l'Université de Montréal, 1980-81.
- LEPINE, Ginette, *Analyse des modèles utilisés en éducation au Québec*, Montréal, Montréal, Les éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1977.

- LOMBANA, Judy, *Home & School Partnership, Guidelines & Strategies for Educators*, New-York et Toronto, Grune and Stratton, 1983, 194p.
- LONGCHAMPS, Marcel, *Siéger sur un comité d'école*, Farnham, Editions Cogito enr., 1983, 128 p.
- MEISTER, Albert, *Participation, animation et développement*, Paris, Anthropos, 1969, 382p.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, *Communication et participation dans l'école québécoise*, Québec, M.E.Q., 1977, 168p.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, *Education et développement. Une approche aux interventions d'éducation en milieux défavorisés*, Québec, M.E.Q., avril 1975, 379 p.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, *Guide pédagogique primaire; La participation des parents au préscolaire*, Québec, M.E.Q., 1982, 134p.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, *L'école s'adapte à son milieu. Énoncé de politique sur l'école en milieu économiquement faible*, Québec, M.E.Q., 1980, 133p.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, *L'enseignement primaire et secondaire au Québec*, Québec, Service général des communications du M.E.Q., 1977, 147 p.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, *Le projet éducatif dans quelques écoles primaires, Rapport d'observation*, Québec, M.E.Q., 1980, 128p.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, *Le projet éducatif dans quelques écoles secondaires, Rapport d'observation*, Québec, M.E.Q., 1980, 134p.
- MORIN, Jacques-Yvan, *L'école québécois, énoncé de politique et plan d'action, (Livre Orange)*, Québec, Gouvernement du Québec 1979.
- NAULT, Aimé, *La gestion participative. Rapport du Comité d'étude sur la gestion participative des écoles secondaires (COGES)*, Québec, M.E.Q., juin 1975.
- NEIL, Alexander, *Libres enfants de Summerhill*, Paris, Maspero, 1970.
- OLMSTED, Patricia, RUBIN, Roberta, *Parent Involvement: Perspectives from the Follow Through Experience*, Chapitre II du rapport de Ron Hanskin et Diane Adamms, Parent education & Public Policy.
- PAQUETTE, Claude, *Vers une pratique de la pédagogie ouverte*, Laval, NHP, 1979.

- PICARD, Jean-Pierre, *Les parents dans l'école... du rêve au défl.*, Ottawa, Editions Ville-Marie, 1983, 319p.
- POURTOIS, J. P., *Eduquer les parents ou Comment stimuler la compétence en éducation*, Bruxelles, Editions Labor, 1984, 254p.
- REBOUL, Olivier, *Philosophie de l'Education*, Paris, P.U.F., 1971, 142p.
- RUTHERFORD, Robert B., *Teachers and Parents. A Guide to Interaction and Cooperation.*, Boston, Allyn and Bacon, 1979, 254 pages.
- SAINT-PIERRE, Henri, *La participation pour une véritable prise en charge responsable, Approches psycho-sociologique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, 420p.
- TREMBLAY, Henri, *Communication et participation dans l'école québécoise.*, Québec, Service de la recherche, Ministère de l'Éducation du Québec, 1977, 169p.
- UNIVERSITE DE MONTREAL, *Actes du Colloque sur les objets et méthodologies en recherche qualitative*, Montréal, Université de Montréal, 1984, 68p.
- UNIVERSITE DE MONTREAL, *Projet de gestion de micro-programme en Gestion du projet éducatif*, Montréal, Université de Montréal, 1983.
- UNIVERSITE DE MONTREAL, *Repères, essais en Education*, numéro 5, Montréal, Université de Montréal, 1985, 121p.
- UNIVERSITE DU QUEBEC EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE, *Actes du Colloque: Perspectives de recherche pour le praticien*, Rouyn-Noranda, U.Q.A.T., 1984, 209 p.
- WOLFENDALE, Sheila, *Parental Participation in Children's Development and Education.*, New-York, Gordon and Breach, 1983, 214p.